

L'ULIS au sein du collège Alsace Corré

1/ Présentation du dispositif ULIS du collège

L'ULIS mise en place sur le collège peut accueillir 10 élèves âgés de 12 à 16 ans. Ils sont inscrits dans une classe du collège (appelée classe de référence), de préférence seul, et participent aux cours de cette classe lorsque l'enseignante coordonnatrice du dispositif et le professeur principal de la classe jugent qu'ils peuvent tirer profit de ces enseignements et avec certains aménagements : en autonomie, avec l'aide de l'AESH, avec une adaptation du cours...

L'ULIS est sous la responsabilité du chef d'établissement Mme DEBOUZY et coordonnée par Mme LAURENT, enseignante spécialisée titulaire du CAPA-SH option D. Elle assure 21h d'enseignement auprès des élèves d'ULIS, ainsi que des heures de coordination/synthèse. Elle est secondée dans sa mission par un Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap Collectif (AESH-Co).

Les élèves d'ULIS, comme tous les collégiens du collège, participent, s'ils le souhaitent, aux activités proposées par le collège : foyer du midi, UNSS, devoirs faits, éco-délégués, permanence, CDI, sorties et voyages scolaires proposés à leur classe. Les familles sont conviées aux réunions parents-professeurs, reçoivent les bulletins scolaires de leurs enfants.

2/ Les objectifs généraux du dispositif

L'accueil et l'accompagnement sur le dispositif ULIS poursuit plusieurs objectifs :

- permettre la consolidation de l'autonomie personnelle et sociale du jeune
- développer les apprentissages sociaux, scolaires, l'acceptation des règles de vie
- améliorer les capacités de communication, même lorsque les acquis sont très réduits
- concrétiser à terme un projet d'insertion professionnelle concerté.

Pour cela, le dispositif doit :

▼ **permettre à des jeunes en situation de handicap de suivre une scolarité adaptée en milieu ordinaire :**

- inclusions dès que possible dans les classes de référence
- aide au développement des compétences transversales et sociales
- présence de l'AESH lorsque nécessaire et possible sur les temps d'inclusions

✚ **accompagner chaque jeune dans l'élaboration de son Projet Personnalisé d'Orientation (PPO) :**

- organisation des stages en entreprise
- rencontre de professionnels

✚ **favoriser la communication et le travail en partenariat :**

- communication avec l'équipe de des professeurs : réunion de présentation du dispositif, mise à disposition d'une fiche d'information / synthèse pour chaque élève, entrevues régulières avec les professeurs d'inclusion
- association des familles : rencontres / points réguliers avec les familles, lien avec l'équipe pédagogique, accompagnement dans les démarches...
- rencontre avec les partenaires extérieurs : enseignant référent, orthophonistes, ...

3/ Les différents acteurs du projet

Pour que la scolarité du jeune inscrit dans le dispositif se déroule au mieux, la coordonnatrice se doit de travailler en partenariat avec tous les acteurs du projet du jeune :

- ✚ Le jeune et sa famille
- ✚ Tous les personnels de l'établissement scolaire : principale et principale adjointe, professeurs, AESH, Vie Scolaire (AED et CPE), PSY-EN, infirmière, service administratif, service de restauration et service d'entretien
- ✚ Les intervenants extérieurs : Services de Soins (éducateur, orthophoniste...), taxis...
- ✚ L'enseignant référent de la circonscription
- ✚ Le médecin scolaire

4/ La salle de classe

La salle A 02 est la salle dédiée au regroupement ULIS : les élèves s'y retrouvent à un moment précis, en fonction de leur emploi du temps, en présence de l'enseignante coordonnatrice (et éventuellement de l'AESH) pour des temps d'apprentissage. Cette salle, située dans le bâtiment A, au rez-de-chaussée, est le point de repère des jeunes : ils peuvent y laisser leurs affaires à tout moment de la journée et ont chacun un emplacement prévu dans un meuble casier de la classe. C'est une salle assez spacieuse et accessible, ce qui permet aux élèves d'avoir chacun une place dédiée et de s'y sentir à l'aise. Cela facilite grandement la mise en place de groupes de travail plus sereins.

La salle comprend un ENI (Écran Numérique Interactif) et un tableau blanc, un ordinateur avec une imprimante permettant d'imprimer des documents (notamment les poésies et les rapports de stages) pour l'enseignante et trois ordinateurs pour les élèves. Une armoire ainsi que trois meubles bas contiennent des jeux éducatifs, des affaires scolaires et des documents pédagogiques. Un coin bibliothèque avec divers livres de détente, de documentation ou d'information, est également disponible.

La salle est aussi équipée d'un coin cuisine comprenant un évier, un frigidaire, un four, une plaque de cuisson et de deux meubles de rangement contenant tout le matériel nécessaire à la tenue d'ateliers cuisine.